



Examen blanc de Conseillers à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD)



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence

STD-CHIST12



Pré Requis

Français lu, parlé, écrit



Public Concerné

- Personnes désignées par les entreprises de la chaîne de transport (expéditeurs, emballeurs, chargeurs, transporteurs, déchargeurs transitaires, destinataires) pour tenir le rôle de conseiller sécurité transport - Conseiller à la Sécurité souhaitant revoir entièrement l'ADR pour se préparer à l'examen de renouvellement

Objectifs :

- Se mettre en situation réelle d'examen blanc de CSTMD
- Compléter ses connaissances au travers de la correction de cet examen blanc

Contenu

1. Présentation des modalités d'examen
2. Mise en situation (QCM + Etudes de cas)
3. Correction commentées
4. Echanges / discussion

Les classes de marchandises dangereuses concernées par la formation sont:3,4.1,4.2,4.3,5.1,5.2,6.1,6.2,8 et 9 (classes 1,2 et 7 sur demande)

Le mode de transport concerné est : transport par route (transport par voies ferrées et/ou voies navigables sur demande)

Qualification Intervenant (e)(s)

Formation certifié comme conseiller TMD



Moyens pédagogiques

- Mise en situation réelle d'examen blanc de CSTMD (QCM + Etudes de cas)
- Correction commentée



Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés

Est remis à l'issue de la formation une attestation de fin de formation au stagiaire